



La Municipalité de
SAINTÉ-CHRISTINE

646, 1^{er} Rang
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

ste-christine.com

Tél. : 819 858-2828
Fax : 819 858-9911

Avis public

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné :-

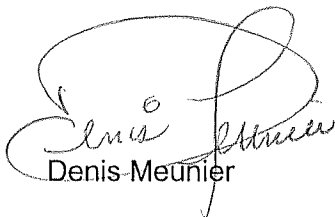
Lors de sa séance extraordinaire tenue le jeudi 30 avril 2020, le conseil municipal a adopté son règlement numéro 334-2020 modifiant le règlement 333-2020 établissant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception.

Ledit règlement est déposé à mon bureau et que quiconque désire en prendre connaissance peut le faire durant les heures régulières de bureau en s'adressant à l'hôtel de ville situé au 646, 1^{er} Rang Ouest à Sainte-Christine. Toutefois, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire qui sévit actuellement et de la fermeture temporaire de l'hôtel de ville au public, des copies peuvent être transmises par courrier, par courriel ou par télécopieur à quiconque en fera une demande par courrier, courriel, téléphone ou télécopieur.

Ce règlement entre en vigueur ce 30^{ième} jour d'avril 2020 avec un effet rétroactif au 21 mars 2020.

Donné à Sainte-Christine ce trentième jour d'avril 2020.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier par intérim,



Denis Meunier